

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 24 mai 2023 – N° 46 *Neuf heures quarante*

Présidente de l'Assemblée nationale : Mme Nathalie Roy

Partie 1 AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- La députée de Mirabel sur le sujet suivant : Félicitations aux récipiendaires de la 16^e édition du Championnat des débats d'élèves du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord.
- La députée de Bourassa-Sauvé sur le sujet suivant : Souligner le Centre d'excellence en karaté du Québec.
- Le député de Vanier-Les Rivières sur le sujet suivant : *Inauguration d'une classe extérieure à l'école Notre-Dame-du-Canada.*
- Le député de Gouin sur le sujet suivant : Félicitations à l'équipe de Génies en herbe de l'École secondaire Père-Marquette pour sa première place à la compétition régionale.
- La députée d'Anjou-Louis-Riel sur le sujet suivant : Hommage à feu
 M. Marcel Brouillard.
- La députée de D'Arcy-McGee sur le sujet suivant : Souligner le Mois de l'héritage juif.
- La députée de Châteauguay sur le sujet suivant : Cérémonie du Corps de cadets 2972 Mercier.
- La députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata sur le sujet suivant : Festival Le Tremplin de Dégelis.
- La députée d'Iberville sur le sujet suivant : Hommage à l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.
- Le député de Blainville sur le sujet suivant : 35^e anniversaire de Moisson Laurentides.
- Le député de Chapleau sur le sujet suivant : Radio Jeunesse.
- La députée de Champlain sur le sujet suivant : La troupe de danse Conversion, grande gagnante de l'émission Canada's Got Talent.

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

- **DÉPÔTS** a) documents
 - b) rapports de commissions
 - c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2 **AFFAIRES DU JOUR**

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

1) Projet de loi nº 15*

Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace Présenté par le ministre de la Santé le **29 mars 2023**

* Recommandation du lieutenant-gouverneur

2) Projet de loi nº 20*

Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions Présenté par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le **6 avril 2023** Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le **23 mai 2023**

* Recommandation du lieutenant-gouverneur

3) Projet de loi nº 23*

Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation Présenté par le ministre de l'Éducation le **4 mai 2023**

* Recommandation du lieutenant-gouverneur

4) Projet de loi nº 24

Loi donnant suite aux recommandations du rapport du Comité consultatif indépendant sur la révision de l'indemnité annuelle des membres de l'Assemblée nationale

Présenté par le leader parlementaire du gouvernement et ministre de la Justice le 11 mai 2023

Reprise du débat ajourné au nom du député de Saint-Henri-Sainte-Anne le 23 mai 2023

Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal Présenté par la ministre du Tourisme le **9 mai 2023**

6) Projet de loi nº 26

Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires afin notamment de donner suite à l'Entente entre la juge en chef de la Cour du Québec et le ministre de la Justice

Présenté par le ministre de la Justice le 9 mai 2023

Étude détaillée en commission

7) Projet de loi nº 7*

Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 22 mars 2022 et modifiant d'autres dispositions législatives

Présenté par le ministre des Finances le 1^{er} février 2023

Principe adopté le 15 février 2023, et

Renvoyé à la Commission des finances publiques

* Recommandation du lieutenant-gouverneur

8) Projet de loi nº 11

Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives

Présenté par la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés le 16 février 2023 Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 30 mars 2023

Principe adopté le 4 avril 2023, et

Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens

9) Projet de loi nº 14

Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues

Présenté par le ministre de la Sécurité publique le 15 mars 2023

Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 18 avril 2023

Principe adopté le 19 avril 2023, et

Renvoyé à la Commission des institutions

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions

Présenté par la ministre des Affaires municipales le 21 mars 2023

Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le 20 avril 2023

Principe adopté le 9 mai 2023, et

Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

11) Projet de loi nº 19

Loi sur l'encadrement du travail des enfants

Présenté par le ministre du Travail le 28 mars 2023

Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 25 avril 2023

Principe adopté le 9 mai 2023, et

Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail

Prise en considération de rapports de commissions

12) Projet de loi nº 12

Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui

Présenté par le ministre de la Justice le 23 février 2023

Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 30 mars 2023

Principe adopté le 30 mars 2023

Rapport de la Commission des institutions déposé le 23 mai 2023

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

13) Projet de loi nº 190

Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction

Présenté par le député de Jean-Lesage le 1^{er} décembre 2022

Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent

Présenté par le député de Marquette le 8 décembre 2022

15) Projet de loi nº 192

Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles

Présenté par la députée de Saint-Laurent le 7 décembre 2022

16) Projet de loi nº 193

Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le 1^{er} février 2023

17) Projet de loi nº 194

Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès

Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023

18) Projet de loi nº 195

Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**

19) Projet de loi nº 196

Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde

Présenté par la députée de Robert-Baldwin le 14 mars 2023

20) Projet de loi nº 197

Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux

Présenté par le député de Pontiac le 6 décembre 2022

21) Projet de loi nº 198

Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires aînés contre les reprises de logement ou les évictions Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 février 2023**

Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs

Présenté par la députée de Saint-Laurent le 23 février 2023

23) Projet de loi nº 390

Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**

24) Projet de loi nº 391

Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier

Présenté par la députée de Saint-Laurent le 16 mars 2023

25) Projet de loi nº 392

Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire

Présenté par la députée de Verdun le 18 avril 2023

26) Projet de loi nº 393

Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**

27) Projet de loi nº 396

Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d'y prévoir l'atteinte d'une capitalisation de 100 milliards de dollars

Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le 16 mars 2023

28) Projet de loi nº 397

Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes

Présenté par la députée de Mercier le 27 avril 2023

Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l'école Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**

30) Projet de loi nº 399

Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d'obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte

Présenté par le député de Maurice-Richard le 27 avril 2023

31) Projet de loi nº 490

Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l'Assemblée nationale Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**

32) Projet de loi nº 492

Loi visant à lutter contre le gaspillage Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**

33) Projet de loi nº 493

Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l'immigration Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

34) Projet de loi nº 200

Loi concernant l'annulation d'une servitude grevant certains lots situés en la Ville de Carignan

Présenté par le député de Richelieu le 26 avril 2023, et

Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

35) Projet de loi nº 201 Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights Présenté par la députée d'Argenteuil le 20 avril 2023, et Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

36) Projet de loi nº 202
 Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme
 Présenté par le député de Saint-Jérôme le 26 avril 2023, et Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

37) Projet de loi nº 203

Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et Renvoyé à la Commission des institutions

Adoption du principe

Adoption

- IV. Motions du gouvernement
- V. Crédits budgétaires
- VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

38) 23 mai 2023

Motion du chef du troisième groupe d'opposition

QUE l'Assemblée nationale affirme que le plein respect des lois adoptées démocratiquement par le Parlement du Québec, plus particulièrement de la Loi électorale du Québec et de la Loi sur la consultation populaire, est une condition essentielle au maintien de la santé démocratique de la nation québécoise et du respect de sa volonté exprimée démocratiquement;

QU'elle rappelle que les conclusions du rapport du commissaire Bernard Grenier, publié en mai 2007, indiquent qu'une somme de 539 460 \$ a été engagée illégalement par Option Canada et le Conseil pour l'unité canadienne pendant la période référendaire de 1995;

QU'elle rappelle que la Commission Grenier n'avait pas obtenu le mandat de se pencher sur d'autres dépenses frauduleuses potentielles, notamment l'organisation du « love-in » et le placement publicitaire financé par Patrimoine Canada;

QU'elle affirme que près de 30 années se sont écoulées depuis la campagne référendaire de 1995 et que le droit à la liberté d'expression, le droit à la liberté de la presse, le droit à l'information et le principe de la publicité des débats commandent la divulgation publique des documents colligés dans le cadre des travaux du commissaire Grenier, et ce au bénéfice du droit des générations futures à connaître l'histoire du Québec;

Par conséquent, qu'elle ordonne au gouvernement du Québec de présenter dans les plus brefs délais un projet de loi pour permettre la déclassification de l'ensemble des documents de la Commission Grenier et d'entreprendre toutes les procédures législatives nécessaires à cette fin.

Partie 3 PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandats réglementaires

- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.
- Audition du Secrétariat du Conseil du trésor concernant sa gestion administrative et ses engagements financiers, ainsi que sur le Rapport d'application de la Loi sur l'administration publique.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi:

- **Projet de loi nº 16**, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions (mandat confié le 9 mai 2023).
- **Projet de loi nº 200**, Loi concernant l'annulation d'une servitude grevant certains lots situés en la Ville de Carignan (mandat confié le 26 avril 2023).
- **Projet de loi nº 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).
- Projet de loi nº 202, Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme (mandat confié le 26 avril 2023).

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi nº 23**, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation (mandat confié le 23 mai 2023).

Mandats d'initiative

 Les révélations de violence lors des initiations dans le milieu du hockey junior et la possible situation dans d'autres sports.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandats de l'Assemblée

<u>Consultations particulières</u>:

- **Projet de loi nº 25**, Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal (mandat confié le 23 mai 2023).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi nº 19**, Loi sur l'encadrement du travail des enfants (mandat confié le 9 mai 2023).

Mandats réglementaires

Interpellation:

- Du député de Pontiac au ministre responsable du Développement économique régional sur le sujet suivant : *Cinq ans d'échecs caquistes : le coût de l'abandon des régions* (avis donné le 11 mai 2023).

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

Projet de loi nº 7, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 22 mars 2022 et modifiant d'autres dispositions législatives (mandat confié le 15 février 2023).

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- Projet de loi nº 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues (mandat confié le 19 avril 2023).
- Projet de loi nº 203, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

Projet de loi nº 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives (mandat confié le 4 avril 2023).

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi nº 15**, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace (mandat confié le 18 avril 2023).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Partie 5 **OUESTIONS ÉCRITES**

Les <u>questions déjà inscrites</u> paraissent au feuilleton du mercredi

21) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **5 avril 2023** À la ministre responsable de l'Habitation

Selon le plus récent bilan de santé des immeubles, réalisé par la Société d'habitation du Québec, en date du 31 mars 2022, 40,2 % des 64 663 logements à prix modique du Québec nécessitent des travaux majeurs, alors que ce pourcentage s'élevait à 28,9 % en 2020.

Pendant ce temps, nous apprenions que 275 millions de dollars disponibles dans le cadre du volet 2 de l'Entente Canada-Québec sur le logement prévus pour la rénovation des HLM ont été utilisés au profit de la construction via AccèsLogis.

Dans un article de La Presse du 27 février 2023, l'attaché de presse de la ministre, M. Philippe Couture, indiquait dans une réponse écrite : « il est vrai que des sommes ont été affectées temporairement au programme Accès Logis, mais uniquement dans le but de ne pas perdre le financement fédéral en attendant le lancement d'un programme dédié à la rénovation des HLM, qui était une exigence de l'entente. Ce programme sera sous peu présenté au gouvernement pour autorisation ».

Ma question à la ministre responsable de l'Habitation est la suivante :

L'entente avec le fédéral ayant été signée en octobre 2020, pourquoi un programme québécois de rénovation n'a-t-il pas été adopté en 2021 ou 2022, si celui-ci était nécessaire aux investissements?

24) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **18 avril 2023** À la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

L'aide financière dans le cadre du Programme de revenu de base (PRB) est imposable comme les autres prestations d'aide financière de dernier recours, dont le Programme de solidarité sociale. Il n'y a pas de retenue d'impôt à la source au moment du versement. Si, jusqu'à ce jour, les citoyens bénéficiant de l'aide sociale étaient presque toujours en deçà des exemptions provinciales, compte tenu de l'augmentation du PRB et de l'indexation des montants octroyés, aussi minimes soient-elles, des prestataires de solidarité sociale se retrouvent pour la première fois dans l'histoire du Québec à devoir payer de l'impôt.

Par ailleurs, avec l'entrée en vigueur du Programme de revenu de base en janvier 2023, certaines personnes ayant une reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi et ayant accès à différents programmes tels que les rentes d'invalidité de Retraite Québec, les rentes de l'IVAC, certaines rentes de pension, etc. auraient le droit à une somme d'argent (la différence entre le montant d'aide sociale et la rente) et au carnet réclamation qui donne droit à une gratuité des médicaments et pour certains besoins spéciaux.

Mes questions à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire sont les suivantes :

- 1) Est-ce que la ministre s'engage à ce que l'ensemble des personnes concernées soient informées d'un tel droit par les ministères responsables et respectifs? Est-ce qu'elle s'engage à ce qu'une communication leur soit transmise?
- 2) Est-ce que les personnes assistées sociales concernées par l'imposition soudaine seront dédommagées pour l'impôt qu'elles devront payer pour l'année d'imposition 2022? Est-ce qu'une correction sera apportée pour 2023, car le problème sera plus important?

25) M. Derraji (Nelligan) – **19 avril 2023** Au premier ministre

À deux reprises, soit le 23 avril 2021 et le 1^{er} octobre 2021, M. Michel Lépine, président de NOBCO Microsystèmes, a fait formellement parvenir au premier ministre une demande d'enquête publique dans une affaire mettant en cause M. Lépine et sa compagnie, la Banque Nationale et, à l'époque, la CSST.

M. Lépine allègue la possibilité de malversations, voire de fraude, dans l'exécution d'un contrat de 130 millions de dollars impliquant aux moins les trois parties ci-haut mentionnées à la suite de laquelle il aurait été floué.

Sans porter de jugement sur le fond de l'histoire, il m'apparaît que M. Lépine a des raisons légitimes de se considérer en position de « lanceur d'alerte » et de s'attendre à un suivi découlant de sa demande.

Devant le silence à la suite de ses correspondances, M. Lépine a aussi fait parvenir au Cabinet du premier ministre un affidavit relatant ses allégations, notamment le 8 mars 2022.

Allégations de fraude, de corruption, de fabrication et même destruction de preuve, voilà une situation, si elle est avérée et compte tenu du passé professionnel d'enquêteur au SPVM de M. Lépine, qui commande l'attention du premier ministre.

Ainsi:

- Le premier ministre peut-il m'assurer qu'une réponse détaillée sera acheminée à M. Lépine dans les plus brefs délais?
- 2) Le premier ministre peut-il indiquer à la Chambre l'état de situation dans cette affaire? Une évaluation a-t-elle été faite, quelles en sont les conclusions et quel est le suivi qu'il entend donner à la suite de cette évaluation?

27) M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) – **26 avril 2023** À la ministre responsable de l'Habitation

Le 30 décembre 2022, les locataires Jean-François Raymond et Joseph Picard, résidents de la rue Ontario Est, à Montréal, depuis respectivement 22 et 54 ans, ont reçu un avis d'éviction leur demandant de quitter leurs logements. Leur nouveau propriétaire désire les évincer pour changer l'affectation des logements afin d'y faire de l'hébergement touristique de courte durée de type Airbnb.

Le 8 mars dernier, lors d'une conférence de presse au côté de M. Raymond, le député de Gouin et moi-même avons demandé au gouvernement de modifier rapidement l'article 1959 du Code civil afin que les évictions ne soient plus permises pour faire place à de l'hébergement touristique. À ce moment, nous avons affirmé que cette modification législative non complexe pourrait s'opérer en quelques heures seulement, voire en une journée, sans coûter un sou aux contribuables et qu'elle pourrait éviter l'éviction de nombreux locataires.

Nous tenons à rappeler quelques propos tenus par M. Raymond et qui ont été rapportés par de nombreux médias québécois : « On vit un stress effrayant, des inquiétudes à savoir où on va aller s'installer, on n'aura plus les moyens de vivre sur l'île. On évince des locataires pour installer des touristes alors qu'il y a tant d'hôtels qui ont de la misère à se remplir. »

Le 10 mars dernier, en réponse à une question d'un journaliste portant sur le changement d'affectation d'un logement lors d'une conférence de presse, la ministre responsable de l'Habitation a prononcé les propos suivants : « Les gens vulnérables qui se font jeter dehors de leur logement après des années, pour des raisons que je dirais ordinaires, je trouve ça déplorable et je n'ai pas l'intention que ça perdure » et « que ce soit la question des évictions pour Airbnb, la clause F, les rénovictions sauvages, on va agir là-dessus ».

Le 12 avril dernier, M. Raymond a fait parvenir à la ministre une lettre par courriel, dont je suis en copie conforme. À travers cette lettre, il remercie la ministre d'avoir partagé publiquement son intention d'agir face aux évictions pour changement d'affectation et il la somme de concrétiser rapidement son engagement à légiférer, et ce, de manière rétroactive. En effet, M. Raymond indique vouloir bénéficier, à l'instar de nombreux autres ménages québécois, du changement législatif à apporter à l'article 1959 du Code civil du Québec pour pouvoir conserver son logement dans lequel il vit depuis 22 ans et qu'il devra fort probablement quitter le 30 juin prochain. Finalement, celui-ci demande à la ministre d'user de son pouvoir discrétionnaire pour contrer son éviction et celle de M. Picard.

Alors que le Québec traverse actuellement une crise du logement sans précédent, évincer des locataires pour faire place à des touristes ne devrait pas être permis par la loi. Des centaines de ménages québécois peinent actuellement à se trouver des logements abordables et ce nombre risque de croître substantiellement à l'approche du 1^{er} juillet 2023.

Considérant ce qui précède :

- 1. La ministre peut-elle réaffirmer sa volonté d'agir rapidement pour légiférer sur la question des évictions découlant d'un changement d'affectation d'un logement pour faire place à de l'hébergement touristique de type Airbnb?
- 2. Si telle est la volonté de la ministre, quel échéancier préconise-t-elle pour s'attaquer à ce type d'évictions, puisqu'elle a affirmé le 9 mars dernier ne pas avoir « l'intention que ça perdure »?
- 3. La ministre peut-elle s'engager à légiférer sur la question des évictions découlant d'un changement d'affectation d'un logement pour faire place à de l'hébergement touristique de type Airbnb d'ici la fin de la présente période de travaux parlementaires?
- 4. La ministre entend-elle répondre avant le 30 juin prochain à la lettre que lui a fait parvenir M. Raymond le 12 avril dernier?
- 5. La ministre peut-elle expliquer les raisons qui l'empêchent d'adopter rapidement un changement législatif à l'article 1959 du Code civil du Ouébec?
- 6. La ministre peut-elle s'engager à adopter un changement législatif à l'article 1959 du Code civil du Québec ayant un effet rétroactif d'ici le 30 juin prochain?

7. Si tel n'est pas le cas, pourquoi la ministre ne peut-elle pas, pour alléger les fâcheuses conséquences de son inaction, s'engager à ce que les modifications législatives destinées à protéger les locataires, dont la modification l'article 1959 du Code civil du Québec, aient une portée rétroactive?

28) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **3 mai 2023** Au ministre de la Santé

Lors de l'étude des crédits du 26 avril 2023, le ministre de la Santé a fait savoir que le ministère de la Santé publierait « dans les prochains jours une politique d'indexation » en lien avec la Politique de déplacement des usagers.

Le député de Gaspé a par ailleurs présenté, le 3 mars 2023, une pétition demandant la révision de la politique de déplacement des usagères et des usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

Compte tenu de cela, nos questions au ministre de la Santé sont les suivantes :

- À quelle date sera publiée cette politique d'indexation?
- Cette politique sera-t-elle applicable rétroactivement au 1^{er} janvier 2023?
- Le ministre compte-t-il réviser la Politique de déplacement des usagers, notamment pour augmenter les compensations pour les frais de séjour et les frais de déplacement, et ce, pour que les compensations représentent les frais réels engagés par les patients?
- 29) M. Bérubé (Matane-Matapédia) **11 mai 2023** À la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés

Selon un article des journalistes Thomas Gerbet et Daniel Boily publié le 10 mai 2023 et un document produit par le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec rendu public le 3 mai dernier, il est démontré que les circonscriptions détenues par la Coalition avenir Québec (CAQ) ont plus de Maisons des aînés que le poids relatif du parti. On y apprend également que dans plusieurs régions caquistes, il y a plus de places offertes que d'aînés qui en ont besoin. De plus, la circonscription de Matane-Matapédia, l'un des secteurs dont la moyenne d'âge est la plus élevée au Québec avec 52 ans d'âge médian, n'a aucune Maison des aînés en planification et à l'inverse, les circonscriptions de Hull, Mirabel, Les Plaines et Jean-Talon ayant un âge médian de 38 ans, plus faible que le reste du Québec (43 ans), auront une Maison des aînés.

Ma question est la suivante : pourquoi n'y a-t-il pas de Maison des aînés dans la circonscription de Matane-Matapédia et qu'aucune n'est en planification malgré la moyenne d'âge élevée de sa population?

30) Mme Labrie (Sherbrooke) – **23 mai 2023** Au ministre de la Santé

En vertu du Règlement sur les aides auditives et les services assurés, une personne retraitée a droit au remboursement d'une seule prothèse auditive alors qu'une personne en emploi, avec un revenu, a droit au remboursement de deux prothèses auditives. Cette situation accentue la précarité financière des personnes retraitées.

En 2019, le cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants indiquait qu'une révision du Règlement était en cours. Cette révision n'était pas terminée lorsque les ministères québécois ont été plongés dans la gestion de la crise de la COVID-19. Toutefois, en mai 2022, le cabinet du ministre de la Santé, à présent responsable de la révision du Règlement, indiquait à son tour que cette révision était prévue dans les prochains mois. Un an plus tard, le Règlement n'a toujours pas été révisé et les personnes retraitées demeurent financièrement précarisées.

À la lumière de ce qui précède, voici la question posée au ministre de la Santé : quand le ministre va-t-il modifier cette politique pour mettre fin à cette discrimination basée sur l'âge ?

31) M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) – **23 mai 2023** Au ministre du Travail

L'Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure (AQEI) est préoccupée par le nombre croissant d'accidents et de décès des travailleurs routiers et des signaleurs routiers liés, en grande partie, aux comportements négligents des conducteurs d'automobiles. Les signaleurs routiers sont essentiels à la sécurité tant des usagers de la route que des travailleurs de la construction. Malheureusement, leur travail est constamment questionné et critiqué, ce qui, en bout de ligne, met leur sécurité en péril. Il arrive trop souvent que le corridor de sécurité ne soit pas respecté, que les automobilistes ne ralentissent pas et que les signaleurs se fassent insulter.

Comme il s'agit d'un enjeu qui touche plusieurs organismes gouvernementaux, tels que le ministère du Travail, le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le ministère de la Sécurité publique et la SAAQ, ceux-ci ont tendance à se lancer la balle entre eux. Pendant ce temps, la vie des signaleurs est toujours en danger. Le 27 mars 2023, un signaleur s'est fait happer par un automobiliste impatient qui a pris la fuite.

C'est pourquoi l'AQEI désire que le gouvernement mette en place plusieurs mesures pour que la sécurité des travailleurs routiers et des signaleurs routiers soit mieux protégée. Tout d'abord, l'AQEI propose la mise en place d'une table commune où tous les acteurs touchés par cet enjeu pourraient se concerter sur les mesures à mettre en place pour augmenter la sécurité des signaleurs routiers. Ensuite, elle propose le lancement d'une campagne de sensibilisation afin que les automobilistes prennent conscience que leurs actes peuvent mettre en danger la vie et la sécurité des signaleurs. Par la suite, l'AQEI propose que les amendes pour non-respect du couloir de sécurité et de la limite de vitesse soient augmentées afin de favoriser le respect de la réglementation. De plus, elle propose que la SAAQ mette à jour sa formation pour les futurs automobilistes afin d'y inclure la sécurité aux abords des chantiers. Pour finir, l'AQEI propose que des policiers se trouvent aux abords des chantiers afin que la réglementation soit mieux respectée par les automobilistes.

Ma question, considérant ce qui précède : sachant qu'il y a déjà quelques tables (notamment au Ministère des Transports et de la Mobilité durable) qui discutent de ce sujet, mais qu'une concertation globale et commune de tous les intervenants est plus que nécessaire, est-ce que le ministre du Travail peut s'engager dès aujourd'hui à mettre en place une table de concertation commune où tous les acteurs concernés par cet enjeu, tels que ceux précités, puissent enfin se parler pour que des solutions soient mises en place afin de s'assurer que la vie des signaleurs routiers soit mieux protégée?

32) Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) – **23 mai 2023** À la ministre du Tourisme

J'ai récemment rencontré des représentants de la Maison du tourisme de Tadoussac pour connaître leurs préoccupations.

Tadoussac, une municipalité d'environ 800 habitants, accueille annuellement entre 250 000 et 300 000 touristes qui viennent profiter des richesses naturelles de la région. D'ailleurs, des délégués de l'association internationale du Club des plus belles baies du monde viendront visiter la municipalité en 2025 pour leur congrès annuel.

Or, Tadoussac a besoin de soutien pour pouvoir continuer à recevoir un nombre important de visiteurs chaque année. Les autorités ont besoin d'une aide estimée à 15 millions de dollars pour mettre à niveau leurs installations sanitaires.

De plus, l'édifice qui abrite la Maison du tourisme de Tadoussac nécessite des travaux, notamment au toit et aux murs extérieurs, afin de maintenir un bon état du bâtiment. Un soutien financier est également souhaité à ce sujet.

Les représentants de la Maison du tourisme de Tadoussac ne sentent pas que le ministère du Tourisme les appuie adéquatement. Est-ce que la ministre du Tourisme sera à l'écoute des préoccupations de Tadoussac afin que cette municipalité puisse continuer à être une destination touristique de qualité?

33) M. Bouazzi (Maurice-Richard) – **24 mai 2023** Au ministre des Finances

Le 24 février 2022 a été sanctionnée la Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 25 mars 2021 et modifiant d'autres dispositions (projet de loi n° 17), qui modifiait notamment la Loi sur le régime de rentes du Québec (la Loi) et plus précisément l'application d'une pénalité sur les rentes de retraite des prestataires d'une rente d'invalidité.

Cette modification inattendue s'inscrivait dans un projet de loi modifiant plus de 20 textes législatifs et adopté sans consultations. De plus, elle est survenue alors que des recours sur la conformité aux chartes de cette pénalité étaient, et sont toujours, en cours d'instance devant le Tribunal administratif du Québec, et que des consultations particulières sur le Régime de rente du Québec (RRQ) étaient prévues l'année suivante.

Avant l'entrée en vigueur de ces modifications, la Loi amputait la rente de retraite des personnes ayant bénéficié d'une rente d'invalidité entre 60 et 65 ans de 36 %. Ce retranchement était le même que celui imposé aux rentes de retraites des travailleurs qui prennent une retraite anticipée, et se prévalent de leur rente de retraite à 60 plutôt qu'à 65 ans. Depuis l'entrée en vigueur du projet de loi n° 17, l'amputation imposée aux rentes de retraite des prestataires d'une rente d'invalidité est toujours présente, mais oscille maintenant entre 18 % et 24 %. D'autres mesures, qui entreront en vigueur en 2024, prévoient une coupure de la rente d'invalidité à 60 ans, forçant ainsi les prestataires à « choisir » de prendre une rente de retraite anticipée.

Cette pénalité a été conservée malgré que nous soyons la seule juridiction à l'imposer au Canada, et bien qu'en février 2017, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) ait publié l'« Avis concernant la pénalité à la rente de retraite du RRQ que subissent les personnes qui reçoivent une rente d'invalidité en vertu du même régime », qui déclarait officiellement cette dernière discriminatoire.

Le RRQ prive donc les personnes touchées de près du quart de leur rente de retraite, alors qu'il est établi qu'elles ne peuvent généralement plus cotiser substantiellement au RRQ, que l'invalidité entraîne une diminution significative du revenu et que les coûts liés à la condition des personnes handicapées augmentent plus elles vieillissent. De plus, cette perte n'est pas, ou n'est qu'en partie, compensée par la Sécurité du revenu garanti des programmes fédéraux, malgré les prétentions de Retraite Québec.

Eu égard à ce qui précède, mes questions au ministre des Finances sont :

- Alors que la CDPDJ a jugé qu'une pénalité de 36 % sur la rente de retraite des personnes ayant bénéficié d'une prestation d'invalidité entre 60 et 65 ans est discriminatoire, le ministre considère-t-il qu'elle ne l'est plus lorsqu'elle représente 24 %?
- Le ministre reconnaît-il que cette pénalité dénoncée par le milieu communautaire, par l'Office des personnes handicapées du Québec, par les oppositions et par la CDPDJ constitue une injustice à l'égard des personnes âgées, atteintes d'une limitation sévère à l'emploi et ayant bénéficié d'une rente d'invalidité?
- Le ministre s'engage-t-il à entendre les groupes intéressés par cet enjeu lors des auditions qui précèderont l'adoption du projet de loi devant donner suite aux consultations tenues en 2023 sur l'avenir du RRO?

Partie 6

PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

a) 23 mai 2023 Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif – *ministre délégué à l'Économie*

Projets de loi publics au nom des députés

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- **aa)** Loi concernant l'expropriation ministre des Transports et de la Mobilité durable
- **bb**) Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d'un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie *député de Laurier-Dorion*